



DT9423

CONSULTATION EN CHIRURGIE PLASTIQUE
ADULTE

Attention : Consulter les alertes cliniques au verso et favoriser les protocoles de l'Accueil clinique (si disponibles) avant de remplir ce formulaire.

Nom et prénom de l'utilisateur			
N° d'assurance maladie		Année	Mois
Expiration			
Nom et prénom du parent			
Ind. rég.	N° téléphone	Ind. rég.	N° téléphone (autre)
Adresse			
Code postal			

Raison de consultation		Échelle de priorité clinique : B : ≤ 10 jrs C : ≤ 28 jrs D : ≤ 3 mois E : ≤ 12 mois Pour les consultations de priorité A (≤ 3 jrs), ne pas les transmettre au CRDS ; utiliser les corridors suivant : spécialiste de garde, accueil clinique, etc.				
Main et doigts	☐ Tunnel carpien qui ne répond pas au traitement médical après 2 mois (orthèse ¹ et infiltration)	D	Cutané/tissu mou	Masse bénigne (ex. : lipome, kyste sébacés, etc.) causant des symptômes d'ordre fonctionnel objectivable. Service non couvert par la RAMQ. Veuillez utiliser les corridors de service de votre région pour référer le patient		
	Doigt gachette	☐ Avec blocage permanent		C	☐ Masse > 5 cm à la tête ou au cou avec atteintes fonctionnelles dont la bénignité ³ a été démontrée par imagerie médicale (Prérequis : rapport d'imagerie)	E
		☐ Sans blocage ou blocage intermittent réductible		D		
	☐ Kyste arthro-synovial	E	Sein	☐ Lésion cutanée maligne avec pathologie confirmée (ex. : basocellulaire, spinocellulaire, mélanome, etc.) (Prérequis : rapport de pathologie)	B	
	Maladie de Dupuytren	☐ Avec perte d'extension		D	Lésion cutanée bénigne Service non couvert par la RAMQ. Veuillez utiliser les corridors de service de votre région pour référer le patient	
		☐ Sans perte d'extension		E		
	☐ Tendinite De Quervain avec échec au traitement médical après 2 mois (orthèse ¹ et infiltration)	D		Autres	☐ Cicatrice vicieuse du visage	E
	☐ Rhizarthrose invalidante avec échec au traitement médical (orthèse ¹ et infiltration) (Prérequis : RX main)	D	☐ Réduction mammaire		E	
	☐ Fracture aiguë et non déplacée de la main (voir alertes cliniques au verso) (Prérequis : RX et immobilisation adéquate)	B	☐ Asymétrie mammaire		E	
	☐ Doigt en Maillet (Mallet finger) (Prérequis : RX et immobilisation adéquate)	B	Autres	☐ Reconstruction mammaire post néoplasie	E	
☐ Luxation réduite des doigts (voir alertes cliniques au verso) (Prérequis : RX post réduction)	B	☐ Gynécomastie (Prérequis : imagerie médicale, bilan endocrinien)		E		
		☐ Fracture immobilisée non déplacée du carpe incluant scaphoïde (voir alertes cliniques au verso) (Prérequis : RX du poignet incluant vue du scaphoïde)		B		
				Plaies complexes et chroniques : Référer à la clinique de plaie de votre région et non au CRDS		
				☐ Brûlures qui ne répondent pas aux critères des centres d'expertise ²	B	
☐ Autre raison de consultation non standardisée au formulaire ou modification d'une priorité clinique (justification OBLIGATOIRE dans la section suivante) :					Priorité clinique	
Impression diagnostique et renseignements cliniques obligatoires					Si prérequis exigé(s) :	
					☐ Disponible(s) dans DSQ	
					☐ Annexé(s) à la présente demande	
					☐ Immobilisation adéquate	
Besoins spéciaux :						
Identification du médecin référent et du point de service					Estampe	
Nom du médecin référent				N° de permis		
Ind. rég.	N° de téléphone	N° de poste	Ind. rég.	N° de télécopieur		
Nom du point de service						
Signature						
Date (année, mois, jour)						
Médecin de famille : ☐ Idem au médecin référent ☐ Usager sans médecin de famille					Référence nominative (si requis)	
Nom du médecin de famille					Si vous désirez une référence à un médecin ou à un point de service en particulier	
Nom du point de service						

Légende

- ¹ Information sur la prescription d’orthèse : orthèse:<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmes-aide/appareils-suppleant-deficiences-physiques/Pages/appareils-suppleant-deficiences-physiques.aspx>
- ² Lien web pour critères de référence dans les Centres d’expertises pour grands brûlés : http://fecst.inesss.qc.ca/fileadmin/documents/Publications/VBG_criteres_transfert_vers_centre_expertise.pdf
- ³ L’exérèse de certaines lésions ou masses bénignes n’est pas toujours un service assuré par la RAMQ (ex. : acrochordon, lipome et kératose séborrhéique, etc.) et pourrait être aux frais de l’usager. Merci de l’en aviser

Pour les conditions cliniques suivantes, communiquer avec le plasticien de garde de votre région :
• Lacération refermée non compliquée avec atteinte tendineuse ou du nerf digital sans compromis vasculaire • Lacération main et doigt avec perte de substance > 1 cm² des tissus mous ou exposition des structures (voir aussi alertes cliniques)

Alertes cliniques (liste non exhaustive)	
Diriger l’usager vers l’urgence	
• Fracture déplacée ou ouverte ou immobilisation impossible (carpe, métacarpe, phalange) • Compromis vasculaire digital • Arthrite septique ou ténosynovite infectieuse • Luxation non réductible • Amputation digitale • Lacérations avec perte de substances très étendue des tissus mous (ex. : démantèlement d’un doigt ou dos de la main) ou plaie très <i>contaminée</i>	• Fracture du visage (os malaire, nez, mandibule, orbite) • Brûlure aiguë répondant aux critères d’un centre d’expertise² • Syndrome du compartiment • Lacération complexe difficile à refermer
Informations complémentaires importantes	
❖ Les cicatrices vicieuses autres qu’au visage et les cas d’esthétiques ne sont pas couverts par la RAMQ et devront être dirigés vers des milieux de chirurgie esthétique et non au CRDS.	